

## Projet de motion de soutien à tous les acteurs de la filière pêche

---

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les inquiétudes croissantes quant à l'avenir de la filière pêche. Afin de s'inscrire dans la solidarité, comme d'autres communes du Pays bigouden l'ont fait ces derniers jours, il propose au Conseil municipal la motion suivante.

Tous les signaux sont au rouge dans ce qui fait partie de notre ADN : la filière pêche. Un prix du gazole qui plombe les marées des chalutiers, une électricité qui impacte le mareyage et les coûts de fonctionnement des criées, une réglementation environnementale, la question des aires marines protégées toujours en suspens, un PAI qui est un plan de casse de bateaux et de déstructuration de toute la filière et qui contraint le renouvellement de la flotte.

Des apports en baisse de 30%, davantage au regard des acheteurs et des prix moyens d'achat sous criées qui restent bas. Une logistique qui peut manquer de bras pour conduire les camions. Une consommation en forte baisse au niveau viandes et poissons dans la grande distribution, et la baisse du pouvoir d'achat des ménages.

La situation est très grave et la question se pose de savoir si la France veut encore garder sa pêche hauturière et côtière, et réellement conserver sa souveraineté alimentaire. Sans aides structurelles et non plus conjoncturelles, la filière ne tiendra pas longtemps et elle a besoin d'aides. Le modèle économique est à bout de souffle. La filière s'est engagée pour une pêche durable et éco-responsable: nous avons la pêche la plus écologique du monde, respectueuse de la ressource, engagée vers la décarbonation mais qui ne peut se faire du jour au lendemain.

Maël de Calan, président du Syndicat Mixte des Ports de Pêche et de Plaisance de Cornouaille (SMPPC) en appelle au Président de la République, car lui seul a la capacité de revenir sur des arbitrages budgétaires au niveau national. Invitation est faite au président Macron à venir sur nos ports.

Les Assises de la pêche qui se sont tenues à Nice les 21 et 22 septembre n'ont pas apporté de réponses à la hauteur des enjeux, et n'ont fait que renforcer les incertitudes sur la casse sociale et les licenciements en nombre à venir.

En tant qu'élus, nous voulons souligner qu'il faudra une solidarité de tous les acteurs, une mobilisation de l'Etat et des collectivités pour conserver une pêche bigoudène et cornouaillaise où chaque place portuaire devra trouver sa place et son avenir au service de la souveraineté alimentaire de notre pays.

**Ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **Décide-t-il de soutenir la filière pêche ?**
- **En appelle-t-il à l'Etat pour prendre des mesures d'urgence pour maintenir l'activité des navires ?**
- **Dit que la présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le Finistère ?**

# MOTION DE SOUTIEN À LA FILIÈRE PÊCHE ET PRODUITS DE LA MER

## Conseil communautaire du Pays bigouden sud du 28/09/23

### Un soutien sans faille à la filière pêche et produits de la mer, moteur historique de l'économie en Pays bigouden sud

Les 7 ports de pêche de Cornouaille représentent la 1<sup>ère</sup> place de pêche fraîche française, et pèsent près de la moitié de la pêche bretonne.

Au sein de la Cornouaille, les 4 ports du Pays bigouden sud représentent un poids considérable avec plus de 50% du tonnage et près de 60% de la valeur des ventes sous criées (données 2022). La flotte hauturière, la plus dépendante au gasoil, pèse à elle seule plus de 60% des apports.

Sur le Pays bigouden sud, on estime que près de 2 000 emplois sont liés directement à la filière pêche et produits de la mer, soit près de 20% de l'emploi total de notre territoire.

#### ➤ **Le Pays bigouden sud touché de plein fouet par le Plan d'accompagnement individuel (PAI)**

Dans le cadre du PAI proposé à la suite du Brexit, 28 navires ont été inscrits en Finistère dont 22 hauturiers bigoudens. Cela représente une baisse significative des apports sous nos criées (estimées à -30 % en tonnage et -25 % en valeur).

Les impacts socio-économiques du PAI, s'ils sont difficiles à mesurer aujourd'hui, commencent déjà à produire leurs effets à la fois :

- Sur les filières maritimes et les emplois induits (pêche/mareyage/construction et réparation navale/ services et autres industries comme les filets, l'avitaillement, etc.);
- Sur la compétitivité du système portuaire, qui se trouve fragilisée;
- Sur le territoire au sens large : la filière pêche et produits de la mer irrigue l'ensemble du territoire, alimente les commerces et le tissu économique local, est une force d'attractivité majeure pour le secteur touristique... les impacts socio-économiques seront désastreux.

#### ➤ **Aujourd'hui, tous les voyants sont au rouge : rebondir? oui, mais il faut déjà survivre**

Alors que les aides d'État au gazole arrivent à terme, la filière fait face à une crise multifactorielle inédite :

- Un contexte macro - économique inflationniste (+ 30%) : charges, services, matériel, etc. (dont les surcoûts induits ne peuvent être répercutés par les pêcheurs sur le prix de vente des produits);
- Une augmentation structurelle du prix du gasoil;
- Une baisse du pouvoir d'achat des ménages entraînant une chute de la consommation des produits de la mer au niveau national;
- Un prix de vente moyen du poisson sous criée en retrait (- 5%).

En parallèle, les contraintes et réglementations imposées à la filière (environnement, ressources, sécurité, sélectivité des engins, etc.) s'accumulent et se durcissent: la pêche est, avec l'agriculture, les deux secteurs productifs les plus intégrés à l'échelle de l'Union européenne. Ces secteurs ne sont pas soumis aux règles classiques de la concurrence, et nécessitent des soutiens publics pour survivre et nourrir les populations.

Dans ce contexte, les entreprises aujourd'hui ne sont plus rentables. Les trésoreries sont dans le rouge, les entreprises n'ont pas de visibilité, pas de garanties, pas de perspectives.

Alors que des efforts considérables sont réalisés depuis des années par les entreprises, il leur est impossible de se projeter aujourd'hui dans une trajectoire de décarbonation, pourtant essentielle pour la pérennité et la compétitivité des filières.

À très court terme, si rien n'est fait d'ici la fin d'année pour donner une bouffée d'oxygène aux entreprises, la filière va s'asphyxier. Et ce, de manière irrémédiable.

Si la filière pêche et produits de la mer bigoudène tousse, c'est l'ensemble de la filière bretonne qui sera malade.

- **Convaincus que cette filière est porteuse d'avenir, nous restons plus que jamais mobilisés et nous associons pleinement à la mobilisation inédite des élus des territoires littoraux bretons et des professionnels de la filière pêche.**

Seuls des leviers politiques peuvent répondre à l'état d'urgence de la filière: c'est la raison pour laquelle nous en appelons directement au Président de la République à la fois en raison de l'enjeu pour le territoire, mais aussi parce que seule une intervention au plus haut niveau de l'Etat pourra engager la dynamique nécessaire.

À l'heure où l'on parle de réindustrialiser le pays, de restaurer notre souveraineté alimentaire, de préserver notre environnement, il est urgent et impératif de préserver la filière et de lui donner les moyens d'engager une refonte durable de son modèle économique.

Il s'agit notamment :

- À court terme: de consolider les trésoreries pour garder les navires en mer et passer l'année 2024;  
*Pistes: rétablissement et évolution du mode de calcul des aides au carburant, moratoire sur le remboursement des prêts bancaires pesant sur les navires, l'application « bouclier tarifaire électricité » aux mareyeurs et aux criées, mise en place d'un PAI mareyage, etc.*
- À moyen terme: d'accompagner la restructuration du modèle économique pour redonner une compétitivité structurelle aux navires;  
*Pistes: affectation des taxes sur les éoliennes en mer, la réorientation des crédits du FEAMPA, etc.*
- À plus long terme: de décarboner la filière en remotorisant les navires, en encourageant l'innovation dans les moteurs électriques ou à hydrogène, en modernisant et en renouvelant la flotte, permettre ainsi à la filière de redevenir rémunératrice et attractive.

**PENSONS A DEMAIN, SOUTENONS NOS MARINS !**